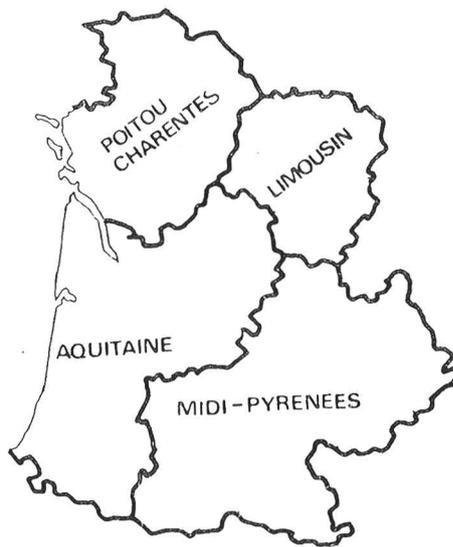


# AQUITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



---

Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

---

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)  
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,  
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

**Prix et mode de paiement.**

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

*Couverture.* Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

# AQVITANIA

*supplément 1*

1986

ACTES DU VIII<sup>e</sup> COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN  
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18-19-20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval  
et de José Gomez de Soto



# SOMMAIRE

## AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS .....	7
INTRODUCTION .....	9
LISTE DES PARTICIPANTS .....	393

### LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i> .....	11
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i> .....	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1<sup>er</sup> Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i> .....	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i> .....	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i> .....	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i> .....	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i> .....	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i> .....	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i> .....	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i> ....	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i> .....	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i> .....	187

### L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i> .....	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i> .....	203
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i> .....	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i> .....	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère</i> .....	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i> .....	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i> .....	239 -	<b>ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER</b>	
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i> .....	245 -	J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i> .....	317 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i> .....	257 -	J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i> .....	273 <sup>PI</sup>	A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère</i> .....	331 -
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i> .....	281 -	M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i> .....	343 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i> .....	285 -	P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i> .....	351 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i> .....	293 -	L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i> .....	369
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i> .....	299 -	O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i> .....	383 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i> .....	309 -	A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i> .....	389



Louis LASSARADE.

## L'OPPIDUM DE PONS

Pons est une bourgade d'origine médiévale édifée à l'extrémité d'un plateau rocheux, dominant par un abrupt souvent important les vallées de la Seugne et de la Soute, qui ont leur confluent au pied du promontoire.

### I. — UN PRÉCURSEUR

Au XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux autour du donjon médiéval ont permis de découvrir des blocs lapidaires ayant appartenu à des édifices gallo-romains probablement importants, prouvant l'existence d'une cité pontoise gallo-romaine.

Mais c'est vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un précurseur, l'abbé Julien Laferrière, a soupçonné l'existence d'un habitat antérieur. En 1880, il écrit en effet, dans « Pons et ses monuments » :

« ... Nous croyons utile d'appeler l'attention des archéologues sur une levée de terre qui, à l'ouest de Pons, forme le troisième côté d'un triangle dont les deux rivières de Seugne et des Chartres seraient les deux autres côtés. Il y aurait, en effet, un intérêt puissant à s'assurer, par des fouilles intelligemment pratiquées, si cette levée, qui s'étend du village de la Dague aux rochers qui surplombent le village des Chartres, constituerait les restes de l'enceinte d'un oppidum, d'un camp romain, ou simplement des retranchements de l'époque de la Réforme... »

Plus loin, il écrit également :

« Nous voyons encore, dans une route sise à la butte des Trois-Ormeaux, et désignée dans le pays par le nom très caractéristique de Chemin Ferré, un débris de voie romaine.

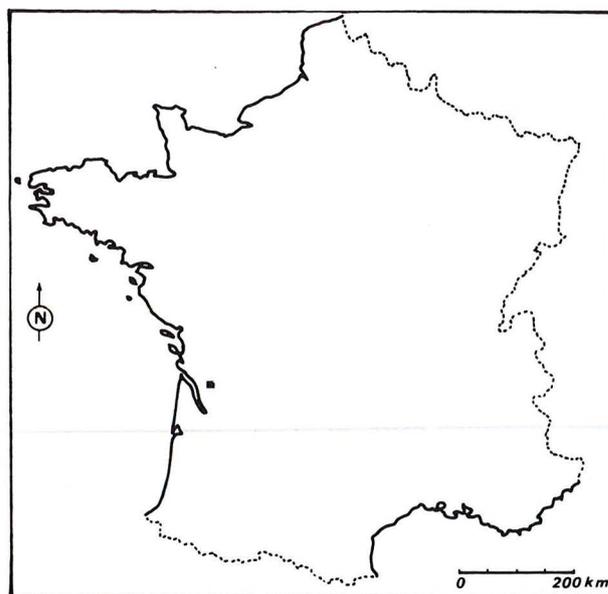


Fig. 1. — Situation géographique de Pons.

C'est sur son parcours, au point culminant de la butte des Trois-Ormeaux, à l'endroit où l'œil embrasse un immense cercle d'horizon, qu'a été mis à nu, en 1872, un vaste champ d'incinération. Il semble occuper le centre de cette sorte de camp dont il a déjà été question et que la nature a fortifié sur trois de ses faces, tandis qu'il paraît avoir été complété par la main de l'homme sur l'autre côté... Dans une épaisse couche de cendres mêlées de débris d'ossements et de coquilles, nous avons pu relever nous-mêmes des morceaux de poteries funéraires, de poteries sigillées..., ainsi que des culots d'amphores. »

Il semble donc que ce soit Laferrière qui, le premier, ait pressenti l'existence d'un oppidum à Pons.

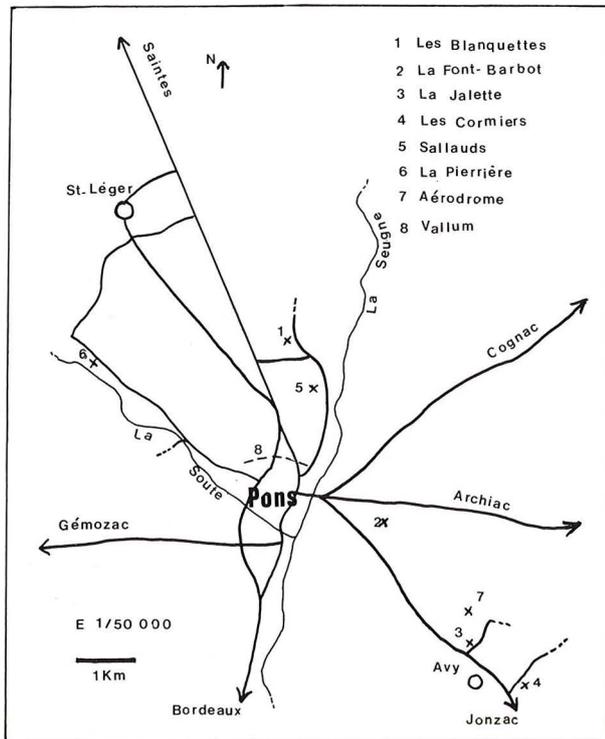


Fig. 2. — L'oppidum de Pons. Situation. Emplacement du vallum et des sondages autour de la cité effectués par la Société Archéologique de Pontoise.

La présence de sigillée l'incite à attribuer ce camp à l'occupation romaine, mais il écrit aussi :

« Quelle était la forme et le périmètre de ce castrum ? A-t-il succédé à un oppidum Gaulois ? ».

Précisons qu'il n'a d'ailleurs jamais été retrouvé de sigillée dans le secteur signalé par Laferrière.

Pendant près d'un siècle, le site de l'oppidum retomba dans l'oubli.

## II. — L'URBANISATION AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

Une fois n'est pas coutume, mais, depuis une vingtaine d'années, l'urbanisation galopante du plateau et le tracé d'une déviation ont replacé dans l'actualité l'oppidum de Pons, et les découvertes fortuites ont été nombreuses.

### Une couche de cendres et de tessons de céramique

En 1965, des membres de la Société de géographie de Rochefort examinèrent une tranchée longeant

l'ancien Chemin Ferré (côté nord) et y notèrent la stratigraphie suivante :

— 0,20 m de terre végétale.

— 0,80 m d'argile rouge manifestement rapportée et remaniée puisqu'elle contenait quelques tessons de céramique.

— 0,15 m d'une couche de cendre gris-jaunâtre contenant des particules de charbon de bois, des tessons de céramique et des os.

Les os, ne portant pas de trace d'ustion, avaient été jetés après l'incendie.

Cette cendre s'étendait uniformément sur toute la longueur de la tranchée, soit environ 50 m. Il est vraisemblable qu'elle s'étendait au-delà. La largeur n'avait pu être déterminée.

Dans les déblais extraits et dans les parois de la tranchée, il a été recueilli de nombreux tessons d'amphores et des tessons de céramique commune plus ou moins fine.

Il convient de souligner l'absence complète des vestiges que l'on rencontre communément sur les sites gallo-romains.

### Des vestiges d'enceinte :

En 1968, débutèrent les travaux de construction d'une déviation de la RN 137 destinée à contourner PONS par l'ouest. Celle-ci devait couper l'enceinte présumée, et l'une des voies annexes devait détruire en partie une bonne portion de l'enceinte supposée au Nord.

M. Gabet fut chargé d'effectuer un sondage préliminaire, à l'emplacement où le vallum devait être coupé par la déviation, mais la tranchée perpendiculaire à celui-ci, ouverte par l'engin sur le versant extérieur, ne permit de reconnaître ni fossé, ni mur, ni même de traces évidentes de remaniement des couches de terrain.

Les travaux eux-mêmes de la déviation n'apportèrent pas davantage de renseignements.

Mais, heureusement — s'il est permis de s'exprimer ainsi ! — la destruction partielle d'une portion de l'enceinte pour l'établissement d'une voie annexe permit de faire d'intéressantes observations :

— Tout d'abord, dans la partie voisine de la fabrique Hible, des tessons d'amphores, dont un goulot

avec lèvres, prouvèrent que l'argile du vallum avait bien été remaniée.

— Dans la deuxième moitié de cette portion d'enceinte, vers le CD 142, l'argile faisait place à un mélange, qui n'était pas naturel, d'argile et de pierres, puis les pierres devenaient de plus en plus nombreuses.

— Enfin, l'extrémité de l'enceinte, qui se terminait au chemin rejoignant le CD 142, était constituée d'un amas de débris de calcaire, manifestement artificiel, comme la portion précédente.

— Il faut signaler également que cette dernière partie surplombait le terrain vers l'extérieur par un abrupt consolidé par de grosses pierres. D'épaisses broussailles laissaient cependant entrevoir une dénivellation correspondant à un ancien et large fossé.

Il est, bien sûr, regrettable que cette partie ait été détruite, mais cette destruction nous apporta des éléments d'une importance capitale permettant d'affirmer que toute cette portion du vallum était bien artificielle.

### Une voie antique

Le plan de Masse de 1714 montre que la voie vers Saintes avant la création de la RN 137 actuelle passait au bord d'une dépression, à la sortie nord-est de la ville, dans le bas de Touvent.

L'aferrière y ayant trouvé des caractères de composition des couches permettant de penser qu'il existait une voie romaine, la Société archéologique pontoise décida, en 1968, de décaper quelques mètres de rocher dans le parc de la propriété de l'auteur, dans le prolongement du chemin de la Petite Dague.

Sous la couche d'humus on retrouva l'empierrement de l'ancienne route médiévale, puis le rocher apparut sous une couche d'apport de terre de 20 cm. Le décapage montra que le roc était profondément entaillé par deux ornières en U, aux parois soigneusement polies par le frottement. La profondeur de ces ornières atteignait 25 cm, leur largeur en surface était de 20 cm. L'écartement était de 1,30 m d'axe en axe. L'ornière la plus éloignée du bord rocheux était nettement plus profonde que l'autre et avait été intentionnellement comblée par des rognons de silex. Il n'y avait aucun mobilier.

Il est possible, sinon probable, que, vers le sud-

ouest, cette voie à ornières se raccordait au Chemin Ferré, à une centaine de mètres plus loin, mais il n'est pas possible de le vérifier.

Vers le nord, elle pouvait rejoindre le vieux chemin des crêtes, dit « Chemin-Anier ».

### Un dépotoir antique

En 1969, M. Magnard découvrit fortuitement dans son jardin, à 30 cm de profondeur, rue des Jacobins, un dépotoir gaulois qui livra une quarantaine d'amphores républicaines brisées et de la vaisselle commune (fig. 6).

### On retrouve la couche de cendres et de tessons

En 1970, des archéologues saintais, membres de notre société, découvrent des tessons antiques sur des remblais récents apportés au parking de la piscine de Pons. Ceux-ci proviennent d'une tranchée ouverte sur le plateau, avenue des Trois-Ormeaux, près de l'E.D.F.

Sous 50 cm de remblais récents apparaît une couche noire de cendre avec des débris osseux, des pierres brûlées, et de nombreux tessons de poteries et d'amphores. Cette couche est assez homogène mais présente « des concentrations de pierres, de tessons et de débris osseux pouvant rappeler la disposition de foyers ».

### Un nouveau dépotoir

En 1971, des travaux coupèrent, sur la lisière du Champ-de-Foire (maison Guillot), à 80 cm de profondeur, une excavation de 3 m de diamètre sur 0,50 m d'épaisseur, recouverte de moellons en voûte, contenant une grande quantité de fragments d'amphores semblables à celles précédemment trouvées, dont l'une portait la marque « Cancal ».

A 1,60 m se trouvait la couche habituelle de cendre.

Ce dépotoir, se trouvant au-dessus de la couche supposée d'habitat, pose le problème d'une seconde occupation gauloise après l'incendie.

### Des murs d'enceinte (fig. 5)

En 1976, les premiers terrassements du lotissement Sans, entre l'enceinte et le CD 33, côté avenue des

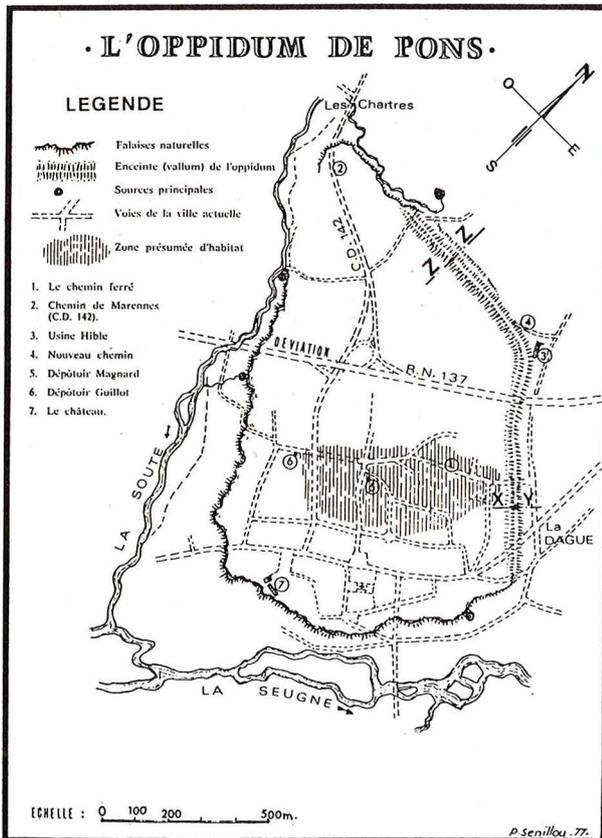


Fig. 3.

Trois-Ormeaux, entamèrent le vallum. A l'intérieur, les engins coupèrent un mur de plusieurs mètres d'épaisseur, fait de blocs calcaires entassés sans mortier, dans lesquels étaient encore en place des tessons d'amphores républicaines. Les constructions suivantes, dont les terrassements entamèrent plus profondément le vallum, permirent d'observer la présence d'un triple mur, recouvert de couches de terre rapportée.

Plus récemment, le lotissement des Gâtines, qui écréta l'enceinte, de l'autre côté de l'avenue des Trois-Ormeaux, permit d'observer, sur près d'une centaine de mètres la partie supérieure d'un mur, mais le terrain bourbeux dû aux conditions atmosphériques ne permit que des observations limitées.

### Des indices nombreux

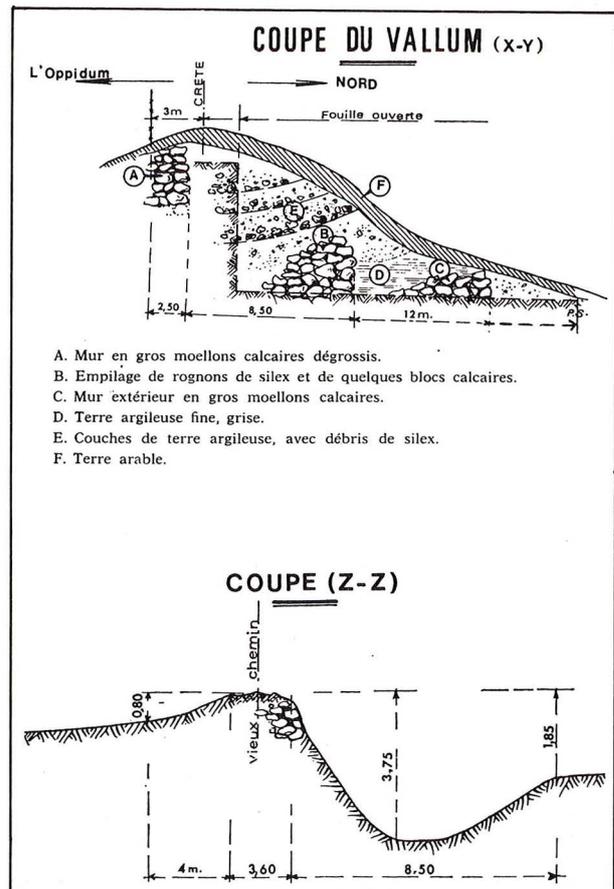
Il faut ajouter à ces observations celles, nombreuses, faites au fil des années sur d'autres travaux de voirie et de construction.

Il faut signaler, par exemple, la mise au jour de la

couche cendreuse dans une tranchée du cours Jules-Ferry (abondance de fragments d'amphores), et lors de la construction d'une grande surface (angle du cours Jules-Ferry et du cours Alsace-Lorraine), ainsi que la découverte d'un autre dépotoir (amphores, céramique commune) rue Gabriel-Perrier (jardin Hachin).

Il faut citer également la découverte de la couche d'habitat lors de travaux de voirie sur le champ de foire, où le chantier de la route permit son observation à une vingtaine de centimètres seulement de la surface. Ce détail est important, car, en général les observations faites sur le plateau situaient cette couche à une certaine profondeur, recouverte d'une couche de remblais contenant quelques tessons antiques, ce qui pouvait poser parfois le problème de leur origine. Mais on peut supposer que ces remblais sont dus aux travaux plus ou moins récents qui ont affecté l'avenue des Trois-Ormeaux remplaçant le Chemin

Fig. 4.



Ferré, ceux du cours Jules-Ferry s'expliquant aisément par des siècles d'habitat médiéval.

Pour terminer, il faut signaler la découverte, au bord de l'avenue, donc dans la zone d'habitat antique, sous la couche de cendres habituelle, d'une sépulture à inhumation sous un amas de pierres, avec de nombreux tessons d'amphores et débris de meules en grès.

### III. — PONS, ÉPERON BARRE

Pendant que ces découvertes se succédaient, un archéologue, J. Piveteau, reprit la théorie de Laferrière.

Spécialiste de géographie historique, il vérifia les observations de ce dernier, les confronta, d'une part à ses observations personnelles, d'autre part, à celles dues aux découvertes fortuites, et y retrouva toutes les caractéristiques des oppida en éperon barré, confluent de la Seugne et de la Soute (encore appelée rivière des Chartres), enceinte fortifiée sur le troisième côté, voie d'accès en hauteur (Chemin Ferré) longeant le rebord du plateau et pénétrant dans l'enceinte à l'extrémité, village n'occupant qu'une faible partie de la surface protégée, et situé immédiatement derrière l'entrée.

La théorie de Piveteau confirmait celle de Laferrière, et corroborait les déductions que permettaient de faire les découvertes fortuites : Pons était bien un oppidum gaulois sur éperon barré (fig. 3).

### IV. — UN OPPIDUM IMPORTANT

#### 1. L'enceinte (fig. 3)

Longue d'environ 1 200 m, elle s'étend du bord du plateau dominant la Seugne jusqu'au chemin rejoignant le CD 142, où le terrain naturel continue alors à surplomber, par une pente assez abrupte, une petite vallée où coule par intermittence un fossé qui rejoint la Soute.

Sa largeur est difficilement déterminable à cause des dégradations subies au cours des siècles. Dans la partie nord-est elle est, à la base, de l'ordre de 40 m à 50 m ; dans la partie nord, elle ne dépasse pas 15 m (fossé compris) ; mais il est logique de penser qu'elle devait être un peu moins large à l'époque de sa

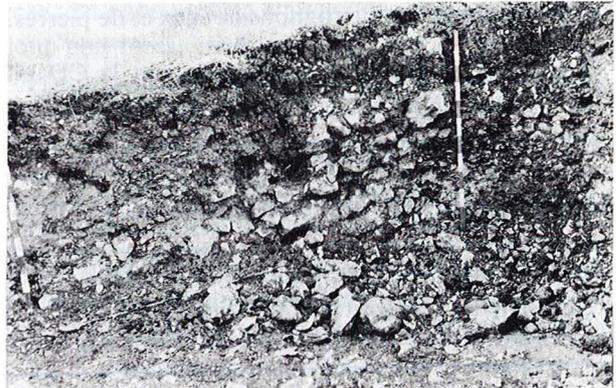


Fig. 5. — Oppidum de Pons : l'un des murs du vallum est coupé par les fondations d'une construction. Cliché P. Senillou.

construction. Il est difficile également d'évaluer sa hauteur, qui ne devait pas dépasser une dizaine de mètres.

Dans la portion située entre le bord du plateau dominant la Seugne et l'ex RN 137, entrée actuelle de Pons, les constructions et les remaniements divers la rendent moins évidente, mais l'observation permet cependant de la reconnaître sur une centaine de mètres environ.

Puis la RN 137 initiale y pratique une large saignée (où des travaux récents ont permis de retrouver la base du mur).

La portion entre cette route et l'avenue des Trois-Ormeaux (150 m), dont la crête était occupée naguère par une haie, est entamée par les constructions d'un lotissement. C'est ici que les terrassements ont permis d'observer le triple mur en pierres sèches — où furent trouvés en place quelques fragments d'amphores républicaines — recouvert de plusieurs couches de terre rapportées, celles-ci présentant par endroits des traces de remaniements (passages, fossés ?). Une partie de la terre argileuse grise, fine, de ces couches, n'a pas été trouvée sur place et semble provenir de la vallée de la Soute (fig. 4 et 5).

La portion suivante, jusqu'à son changement de direction, aussitôt la fabrique Hible (375 m) a été coupée par la déviation de la RN 137.

Il n'y avait pas, dans cette partie, de mur sur toute la longueur.

S'il a été retrouvé sur une centaine de mètres à partir de l'avenue des Trois-Ormeaux, il n'existait pas à l'emplacement de la déviation, où l'enceinte était

composée d'argile et de rognons de silex et de pierres.

De l'usine Hible au chemin rejoignant le CD 142 (500 m) l'enceinte est constituée de tronçons très variés, soit d'argile et de pierres, soit uniquement de pierres, soit même de débris calcaires dans son dernier tronçon. Un chemin la longeait à partir de la fabrique Hible, du côté extérieur, mais celui-ci empruntait bientôt le sommet du vallum qui dominait alors, comme il a déjà été écrit, par un abrupt consolidé avec de grosses pierres, une dénivellation accentuée par ce qui semblait de toute évidence être un ancien et large fossé (fig. 4).

## 2. Les limites de l'habitat

L'habitat est difficile à cerner à cause des constructions existantes, mais en supposant logiquement qu'il soit délimité uniquement par cette couche de cendres et de débris divers, il s'étend sur une bande de terrain partant de l'enceinte jusqu'au Champ-de-Foire inclus et aux avenue Alsace-Lorraine et cours Jules-Ferry. C'est d'ailleurs à partir de ces limites que l'on trouve des vestiges spécifiquement gallo-romains, ce dernier habitat ne s'étant pas superposé à l'habitat gaulois.

Mais si, comme c'est la règle dans les oppida, cette zone habitée ne représente qu'une petite partie de la zone protégée, elle s'inclut cependant dans un rectangle de 500 m de longueur et près de 200 m de largeur, c'est-à-dire sur une superficie pouvant être estimée à 7 ou 8 hectares.

## 3. Une certaine richesse et un commerce prospère

La présence d'une aussi grande quantité d'amphores vinaïres républicaines semble être une autre preuve de l'importance de cette cité gauloise en confirmant, non seulement l'existence d'un commerce florissant avec Rome, avant l'invasion, mais, *ipso facto*, la richesse des Gaulois de Pons qui pouvaient se permettre une telle importation de vin.

Les spécialistes apprécieront les raisons de cette richesse, mais il semble être admis que l'agriculture et l'élevage étaient prospères en Saintonge à cette époque, et que, si la terre et le climat permettaient de bonnes récoltes céréalières, les bovins fournissaient la viande et le cuir, les porcs les salaisons — le sel étant

tout proche —, les ovins donnant aussi la laine servant à la fabrication des « cuculles » ou manteaux à capuchon, pour ne citer que celles-ci.

Il ne faut pas oublier aussi que c'est sur le site de Pons que la vallée marécageuse de la Seugne est le plus aisément franchissable, et que, outre l'axe nord-sud, il devait exister un axe est-ouest, repris plus tard par les voies romaines, qui faisait de la cité un véritable nœud routier.

## V. — LE MOBILIER

### 1. Les amphores (fig. 6 et 7)

On peut affirmer que le site gaulois de Pons est caractérisé par la grande quantité de tessons d'amphores que contient la couche archéologique. Ceux-ci jonchent littéralement les chantiers de terrassements sur la zone délimitée précédemment. Les comparaisons des tessons recueillis dans divers endroits de l'oppidum ont permis de constater que les variantes de forme ou les écarts de dimensions sont de faible amplitude et qu'ils apparaissent donc tous être sensiblement de la même époque.

En 1965, M. Gabet avait pu reconstituer le type de ce récipient : une amphore républicaine Dressel I (avec confirmation de B. Hofmann). Ce type d'amphore vinaire se situe entre -150 et -50 avant J.-C.

Les différentes découvertes qui ont suivi celle de M. Gabet permettent d'intéressantes comparaisons, mais n'apportent guère de nouveaux renseignements, sinon peut-être une précision sur la hauteur totale de ces récipients qui ne semble pas dépasser 1,05 m.

Le dépotoir Magnard a livré un échantillonnage intéressant de ces amphores puisque nous y avons recueilli, outre des milliers de fragments, 31 pointes et 39 goulots plus ou moins complets. Il a permis également la reconstitution de deux amphores (fig. 7, n° 1). Leur hauteur se situe entre 1 m et 1,05 m dont 0,40 pour la partie supérieure à partir de l'épaulement. Il semble que l'on se trouve donc ici en présence de la variante A du type Dressel I. Mme Perrichet-Thomas, qui a récemment étudié le dépôt Magnard, arrive aux mêmes conclusions, il s'agit bien du type Dressel I, Lamboglia I A, et pour F. Benoît, républicaine III. Ce type A ne dépasse pas 1 m et a une

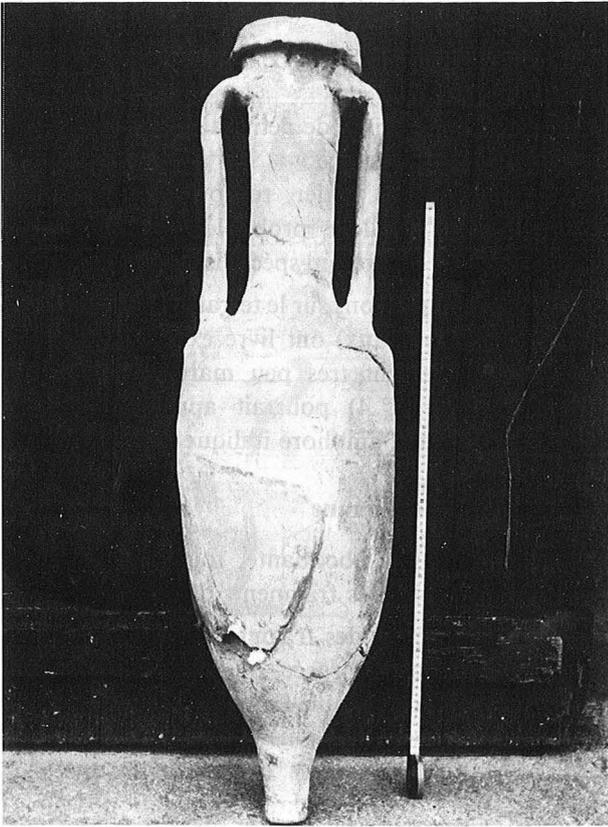


Fig. 6. — Oppidum de Pons : une amphore républicaine du dépôt Magnard. Cliché Perrichet-Thomas.

contenance maximum de 25 litres. Il se rencontre à Entremont en 123 av. J.-C. et à Bâle à la fin de l'indépendance gauloise (dans le type d'Entremont, l'attache de l'anse n'est pas soudée au bord inférieur de la lèvre, ce qui le distingue du type de Sestius provenant de l'épave du Grand Congloué). Mme Perrichet-Thomas affine même la classification et rapproche de nombreux fragments du type D I A' de Benoît (soit l'amphore des Lassii provenant d'une épave découverte au pied du récif de la Chrétienne).

Ces amphores sont semblables à celles découvertes dans les puits à incinération de Vieille-Toulouse, et sur le site de Boutoula, à Eynesse, en Gironde, ainsi que sur l'oppidum-marché de la Lagaste dans le bassin de l'Aude, et, en Aunis et Saintonge, à Muron, à la Chasse à Saint-Just, dans plusieurs sites à sel, et à la Croix des Sables (Charente).

La pâte présente une grande diversité. Elle est très fine et de couleur rouge brique pour la majorité. Mais on trouve également des pâtes allant du gris rosé au

rose, des pâtes violacées ou mauves, et d'autres, beaucoup plus rares, grises, grossières, à gros dégraissant.

Cette diversité, qui permet peut-être de pressentir une origine différente, permet de les classer en quatre séries d'après leur aspect extérieur :

— Amphores rouges pour la majorité. Les teintes sont cependant très variées (rose, rouge rosé, rouge foncé, rouge brique). L'épaisseur moyenne des panses varie de 20 à 30 mm, mais peut atteindre 38 mm.

— Amphores blanches, d'aspect extérieur blanc grisâtre, blanc jaunâtre ou blanc rosé, à cassure gris rosé.

— Amphores violacées, ou plus ou moins mauves.

— Amphores grises, à pâte très grossière (gravillons) et à cassure grise (une pointe et quelques tessons seulement).

Les pointes sont de quatre sortes :

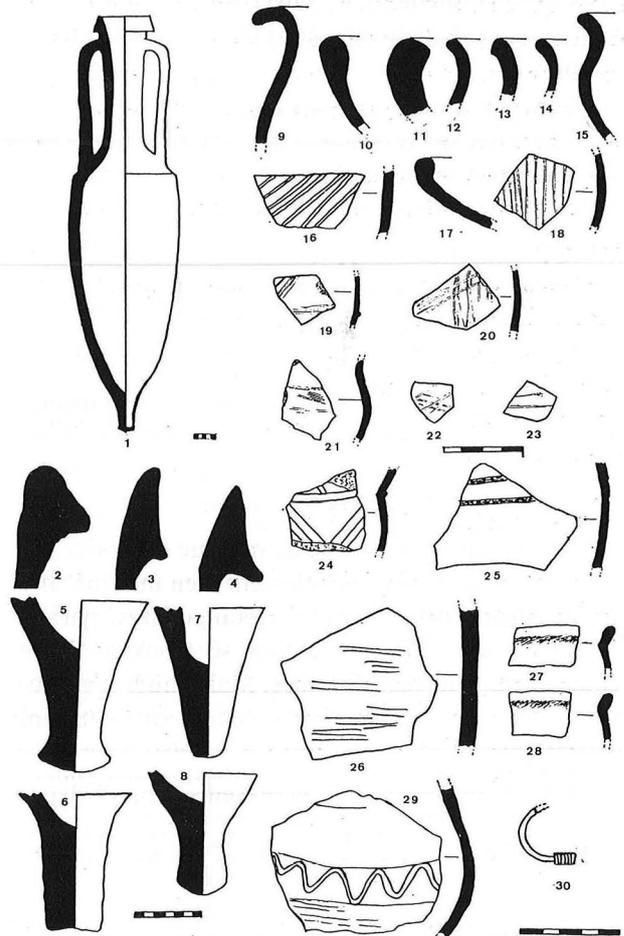


Fig. 7. — Mobilier provenant du dépotoir Magnard et des travaux avenue des Trois-Ormeaux.

- à base élargie et convexe (fig. 7, n° 5) ;
- cylindriques à base plate (fig. 7, n° 6) ;
- en tronc de cône à base plate (fig. 7, n° 7) ;
- beaucoup plus petite que les autres, sur un spécimen (fig. 7, n° 8).

Les panses sont très élégantes (diamètre environ 27 cm). Les épaulements, au nombre d'une vingtaine, sont en général bien marqués, nettement soulignés sur plusieurs spécimens. Deux autres présentent même une dénivellation circulaire en creux, à hauteur de la base des anses.

Il faut signaler cependant deux épaulements bien arrondis, très peu marqués.

Les cols sont cylindriques, d'épaisseur très variable, mais longs et élégants. Quelques tessons présentent un enduit noirâtre.

Les goulots (diamètre à l'ouverture 14 cm à 17 cm) ont des lèvres de hauteur variable, présentant quatre variantes :

- obliques pour la plupart (fig. 7, n° 2) ;
- verticales sur quelques exemplaires ;
- légèrement inversées (rares) ;
- en biseau double (pour deux goulots).

Sauf pour ce dernier type, les lèvres sont rattachées au col par une gorge, plus ou moins marquée.

Il n'a pas été recueilli de bouchon.

Les anses sont droites, parallèles au col, de section ovale en général, mais parfois presque cylindriques (alors assez grossières). Elles s'attachent à 2 ou 3 cm du bord inférieur des lèvres, et leur base s'attache légèrement au-dessus de l'épaulement.

Il n'a été relevé qu'une seule marque de potier sur une amphore violacée à épaulement bien marqué. Il y avait d'ailleurs deux marques rectangulaires, paraissant identiques, chacune d'elles se trouvant entre l'épaulement et la base de l'anse. Mal venues et recouvertes de dépôt calcaire, elles étaient difficilement déchiffrables.

Il faut signaler également la présence dans ce dépôt d'une pointe de petite amphore, en tronc de cône fin et court s'élargissant rapidement vers la panse.

Les autres récoltes de tessons d'amphores (cours Jules-Ferry, rue Gabriel-Perrier, Champ-de-Foire, dépôt Guillot, avenue des Trois-Ormeaux, etc.)

n'ont pas apporté beaucoup de renseignements complémentaires.

Signalos cependant :

— une seconde pointe de petite amphore (type très rare sur le site de Pons) ;

— une marque de potier, toujours à la base de l'anse (dépotoir Guillot), probablement « Cancal » (marque inédite, d'après un spécialiste, M. Gendron).

Enfin, les prospections sur le terrain Lucazeau (avenue des Trois-Ormeaux) ont livré exclusivement des tessons à épaulement très peu marqué. Une lèvre arrondie (fig. 7, n° 4) pourrait appartenir à une forme ancienne de l'amphore italique républicaine.

## 2. La céramique commune

Elle n'est pas très abondante, tout au moins par rapport à la densité des fragments d'amphores.

M. Gabet a récolté des fragments très variés, souvent de pâte de couleur rosée, plus rarement grise ou noire, à dégraissant de sable fin et à engobes allant du rose clair au gris ardoisé plus ou moins foncé, bien lustrés. S'il put évaluer les diamètres de quelques vases (de 10 cm à 40 cm), la fragmentation des éléments recueillis ne lui permit que difficilement d'en fixer les formes : écuelles, vases galbés (fig. 7, n° 9 à 21). Il observa également quelques décors : cannelures, lignes lissées faites sur l'engobe avec l'extrémité d'un lisseur ou avec un brunissoir pour les rendre plus brillantes, et disposées en quadrillage ou en losange (fig. 7, n° 16 et 18 à 23).

Le dépôt Magnard permit la récolte de nombreux tessons, particulièrement dans sa partie supérieure. On distingue plusieurs sortes de pâtes :

— une céramique à pâte grossière, gris foncé, à dégraissant sableux à petits gravillons, avec des coups de feu très fréquents ;

— une céramique à pâte plus fine :

a) à cassure grise-rose-grise, de 4 mm d'épaisseur, bouchonnée à l'intérieur et lustrée par endroits à l'extérieur ;

b) lisse, plus épaisse et plus foncée que la précédente, de 6 mm d'épaisseur, lustrée à grands traits, à dégraissant de mica ;

c) un fond avec des cercles lustrés (diamètre 14 cm) ;

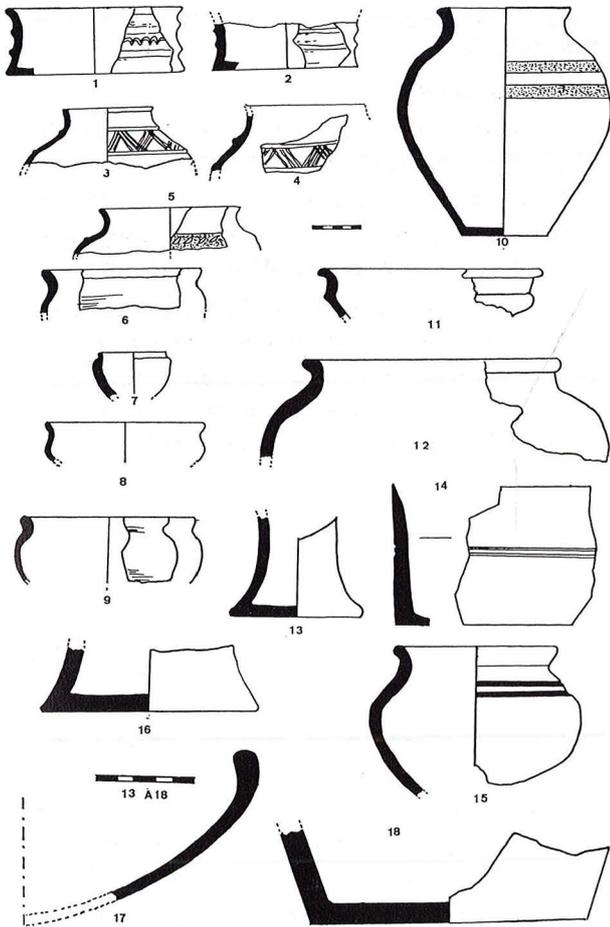


Fig. 8. — Mobilier provenant du dépotoir Magnard et des travaux avenue des Trois-Ormeaux.

- une céramique à pâte jaune ocre, assez épaisse, à dégraissant de mica (urne) ;
- une céramique à pâte lisse, gris clair, homogène, à fin dégraissant, d'un beau lustré brillant ;
- une céramique noir de fumée, très fine (petite terrine).

Les formes permettent de reconnaître :

- une urne ovoïde à fond plat, à col isolé de la panse par un ressaut (fig. 8, n° 10) ;
- deux terrines (fig. 8, n° 11 et 15) ;
- une jatte (fig. 8, n° 17) ;
- deux pieds de coupelles ou d'urnes balustres (fig. 8, n° 13 et 16).

Les décors sont rares dans l'ensemble. On y distingue :

- quatre tessons à « décor » bouchonné ;

- un tesson à ondulations en méandres ;
- un tesson de terrine à deux cordons lisses ;
- un fond à cercles concentriques lissés ;
- deux bandes lissées et pointillées décorant l'urne (fig. 8, n° 10).

M. Rouvreau nous communiqua l'étude des tessons recueillis par un groupe de Saintes. Les formes étaient très variées et montraient :

- des vases à paroi verticale, décorés, ou bien de deux cordons en relief, ou bien de deux cordons et d'une guirlande de festons (fig. 8, nos 1, 2) ;
- des urnes à épaulement bien marqué et décor de coups d'ongles, ou décorées de cordons en relief et de lignes lissées en chevrons (fig. 8, nos 3, 4, 5) ;
- des jattes à profil caréné (fig. 8, n° 8) ;
- des assiettes et jattes à bord rentrant, les assiettes portant souvent un décor intérieur de lignes lissées sur fond terne (bandes convergentes ou bandes croisées) ; l'une d'elles est décorée extérieurement sur le fond de lignes concentriques ;
- des vases à bord éversé, sans décor (fig. 8, n° 6 et 9) ;
- une petite coupe à bord aminci et fond plat, forme inédite (fig. 8, n° 7) ;
- une urne balustre (?), dont il ne subsiste que le fond.

L'ensemble des autres ramassages n'apporte pas de renseignements complémentaires.

### 3. Le mobilier métallique

- Un tronçon de bracelet en bronze a été recueilli dans les déblais portés à la piscine, de section circulaire de 3 mm de diamètre, et dont l'extrémité est constituée par un cylindre de 5 mm de diamètre et de 10 mm de long formé d'une spire du même métal (6 tours) (fig. 7, n° 30) ;

— Laferrière signale dans son ouvrage deux monnaies d'Alexandre, ainsi qu'un statère de Philippe de Macédoine, trouvés à Pons, mais qui ne rappellent l'époque gauloise que par suite de leur introduction accidentelle dans nos contrées, après l'expédition en Grèce au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Le statère d'or de Philippe (atelier d'Amphipolis, émis entre 323 et 315) présente une frappe assez remarquable et ne semble pas être une de ces « copies » qui marquèrent le début du monnayage cel-

tique. Il a été trouvé au début du siècle, dans le quartier Saint-Vivien, probablement au moulin de Mirambeau, dans une tombe en pierre.

Poids : 8,39 g, diamètre : 20 mm.

A/ Tête d'Apollon imberbe laurée à droite.

R/ Bige au galop à droite, mené par un aurige tenant un fouet.

Sous les pattes antérieures un trident.

A l'exergue, sous une ligne de sol : PHILIPPOU. →  $\varphi\text{I}\Lambda\text{I}\text{I}\text{I}\text{I}\text{O}\Upsilon$

— Laferrière signale aussi la découverte à Pons de quelques « Contoutos », monnaies de bronze portant le nom d'un chef gaulois, santon ou picton, probablement rallié à Rome (—30/0).

En 1983 il en a été trouvé un, cours Jules-Ferry (jardin Maurice), à la limite de la zone de l'habitat gaulois.

A/ Tête à droite, CONTOVTOS.

R/ Loup à droite, et, dessous, bucrâne.

Dans le même jardin a été trouvée aussi une autre monnaie, en potin, en très mauvais état, peut-être des Turones, sans légende, avec tête à gauche et taureau cornupète.

## VI. — QUELQUES SONDAGES AUTOUR DE LA CITÉ DE PONS

Dans le cadre de l'identification au sol des sites découverts par prospections aériennes de J. Dassié (et P. Senillou), la Société archéologique pontoise a effectué quelques sondages sur chaque type de structures, dont la densité est très grande dans toute la région (fig. 2).

Le premier problème est celui de la contemporanéité entre ces sites, d'une part, et l'oppidum, qui ne semble pas antérieur aux deux premiers siècles avant notre ère. Si cette contemporanéité semble évidente pour des sites tels que celui de la Font-Barbot par exemple, il n'en est plus de même avec la nécropole de l'aérodrome.

Naturellement, le problème posé ensuite, en ce qui concerne les nécropoles et les sanctuaires rituels funéraires, est celui des « relations » entre ces sites et l'oppidum lui-même.

Il est probable que des sites du même type ont été

détruits — ou recouverts — lors de l'urbanisation médiévale et récente, aux abords même de la cité gauloise, puisque, par exemple, des fosses, dont quelques tessons confirmèrent la datation mais qui ne purent être fouillées, furent observées lors de la construction de la Cité Christian.

Si la proximité de sites, tels que la Font-Barbot et Croix-Marron, permet logiquement de supposer une relation avec l'oppidum, il n'en est plus de même pour les nombreux cercles funéraires situés à plusieurs kilomètres de la ville, ce qui pose alors un nouveau problème, celui de la densité de la population rurale et des rapports de cette densité avec la présence d'un oppidum voisin, ce qui dépasse les limites de notre étude.

### 1. Les Blanquettes, commune de Pons

Le site est situé à 2 km de l'oppidum.

La vue aérienne montre un petit enclos carré avec passage d'accès, et deux cercles concentriques voisins (contemporains ?).

Un sondage a dégagé le passage d'accès (1,40 m de large) à l'enclos carré, dont les dimensions des côtés varient de 14,8 m à 17,8 m.

Le fossé, à section en trapèze isocèle, est différent de chaque côté du passage :

— d'un côté, il mesure 2,20 m de large (au niveau de la banche) 0,40 m au fond (aplani), et 1,30 m de profondeur totale, et il est comblé par moitié d'une couche de débris calcaires non tassés au fond, et d'une couche compacte de terre et de calcaire au-dessus ;

— de l'autre côté, sa largeur est de 1,60 m (niveau banche) et 0,30 m au fond, sa profondeur est de 1,50 m, et le comblement est constitué de débris calcaires, sans terre.

Une coupe des fossés circulaires concentriques (diamètres : 29 m et 21 m) a permis d'observer :

— cercle extérieur : fossé en V avec fond arrondi (largeur : 0,55 m au niveau de la banche, 5 à 12 cm au fond, profondeur totale : 70 cm) ;

— cercle intérieur : fossé en auge, à section en trapèze isocèle (largeur : 1,25 m, 50 cm au fond, profondeur : 70 cm).

Le mobilier se composait d'une cinquantaine de très petits tessons non tournés et non décorés, dans les couches supérieures du fossé carré, et d'un petit tes-



Fig. 9. — La Croix-Marron - Font-Barbot (Pons) : ensemble de structures protohistoriques. Cliché J. Dassié.

son dans chacun des cercles.

Datation probable : Premier Age du Fer.

## 2. La Font-Barbot (Pons)

Découvert par observation aérienne, le site de la Font-Barbot fait partie du vaste ensemble de la Croix-Marron, qui comprend plusieurs dizaines de fossés circulaires, des fossés rectilignes, curvilignes, et des structures quadrangulaires. Une petite fosse était également nettement visible sur les clichés (fig. 9).

Nous avons sondé un cercle, une fosse isolée, et un angle d'un carré (fig. 10).

— Le fossé circulaire délimitait un cercle de 12 m de diamètre intérieur. Il paraissait d'une largeur exceptionnelle (3,50 m), et le sondage a révélé qu'il y avait en réalité deux fossés circulaires concentriques et tangents (1,20 m et 1,35 m de profondeur respective), de comblement différent, l'un presque entièrement rempli de pierres, le fossé extérieur présentant au fond 20 cm de terre fine avec quelques pierres, recouvert d'un revêtement de pierres plates, puis 20 cm de pierres, 30 cm de débris calcaires, et enfin de la terre et des débris calcaires, et la terre arable.

Le mobilier comprenait quelques tessons de céramique non tournée.

— Le sondage d'angle a dégagé un fossé en auge à fond plat (trapèze isocèle), de 2 m de large à l'ouverture et 1,35 m de profondeur, avec, à partir du fond, 55 cm de remblais non tassés, 15 cm de larges dalles calcaires, 10 cm de débris calcaires, 30 cm de terre et

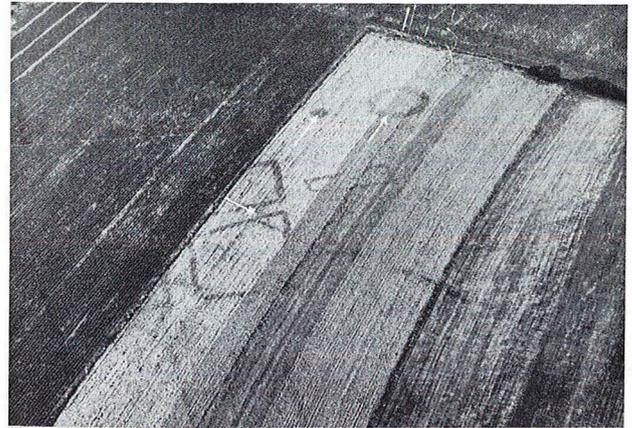


Fig. 10. — Font-Barbot (Pons) : les flèches indiquent l'emplacement des sondages. Cliché J. Dassié.

débris, et 25 cm de terre noire.

Sous le dallage, on a découvert un umbo de bouclier, en fer, écrasé en partie, un fourreau d'épée avec chape et 3 anneaux de fixation, en fer (59 cm, mais il manque la pointe), et une anse de situle en fer.

Le mobilier céramique comprenait quelques tessons tournés et non tournés, noirs ou gris, dont un décoré à la roulette.

— La fosse circulaire, de 3 m de diamètre et 1,10 m de profondeur, creusée dans la banche calcaire, dont le fond était traversé par une rigole et était recouvert d'une couche aplaniée de 10 cm d'argile, était une sépulture à incinération (fig. 11).

Il faut préciser que le fond présentait des traces de feu sur toute sa surface, et que, sur le calcaire aplani, il y avait deux signes en relief, qui semblaient bien intentionnels, d'une vingtaine de centimètres, rappelant très nettement l'oméga majuscule.

Sur la couche d'argile avait dû être déposée une peau de bovidé (?), dont il subsistait une pellicule



Fig. 11. — Font-Barbot (Pons) : urne cinéraire (à gauche) et vases à offrandes. Cliché J. Dassié.



Fig. 12. — La Jalette (Avy) : groupe de fossés circulaires protohistoriques. Cliché J. Dassié.

noire, impalpable mais qui faisait solution de continuité. Tout autour, des barrettes et brides de fer, verticales et horizontales, clouaient ce « cuir » à la paroi.

Sur cette peau était déposée, au milieu, l'urne cinéraire, non tournée, 2 urnes d'offrandes, dont l'une tournée, de grands tessons d'amphore républicaine (offrande symbolique du vin ?), une quarantaine de clous en fer, en relation avec les brides, ou clouant le cuir sur l'argile, ou en désordre (semis rituel ?), des offrandes animales (os brisés, mâchoires, porc et bovidé), et de très nombreux petits escargots blancs (dépôt rituel, ou plutôt ayant pénétré avant le comblement de la tombe ?), et enfin quelques tessons de céramique commune, dont l'un avec décor de coups d'angles.

Il faut citer aussi une découverte importante pour la datation, mais malheureusement sans stratigraphie : après une averse il fut découvert dans les déblais un infime tesson de poterie fine gallo-romaine « coquille d'œuf » avec décor à languettes.

Si le mobilier métallique peut-être daté de la Tène finale II, certains tessons de céramique peuvent donc évoquer une époque un peu plus tardive.

### 3. La Jalette (commune d'Avy)

Le site, découvert par prospection aérienne, est situé à 4 km de l'oppidum, et se présente sous la forme d'un groupe d'au moins une douzaine de fossés circulaires, sans fosses visibles, dont deux sont sécants, l'un de ces derniers possédant un passage

d'accès (fig. 12).

Celui-ci, de 10 m de diamètre, fut vidé aux 4/5, ce qui permit de dégager le passage (0,80 m de largeur), et l'intersection (fig. 13).

Ce fossé, à section en trapèze isocèle, a 1,35 m de largeur (1,05 m seulement à l'intersection), et 0,50 m de profondeur.

L'autre fossé sécant, en U, est large seulement de 1 m (0,70 m à l'intersection), mais plus profond (0,70 m).

Il existe un trou rectangulaire vertical (20 cm × 10 cm), l'un profond de 70 cm, l'autre de 40 cm, à chacun des deux points d'intersection.

Il a été vérifié qu'il n'y avait aucune fosse dans le cercle.

Le mobilier comprenait une soixantaine de tessons de céramique grossière non tournée, dont un bord avec décor digité oblique, et quelques tessons délités plus évolués.

Deux fragments, trouvés séparément, appartenaient à un même vase et pouvaient se raccorder (bris rituel ?).

La datation est difficile, car, en effet, on trouve souvent dans ce genre de sites — Font-Barbot par exemple — des tessons tournés évolués voisinant avec de la céramique non tournée grossière, mais, en ce qui concerne ce dernier site, on est tenté d'évoquer une datation plus reculée que celle de Font-Barbot, datation confirmée d'ailleurs par la nécropole voisine sur

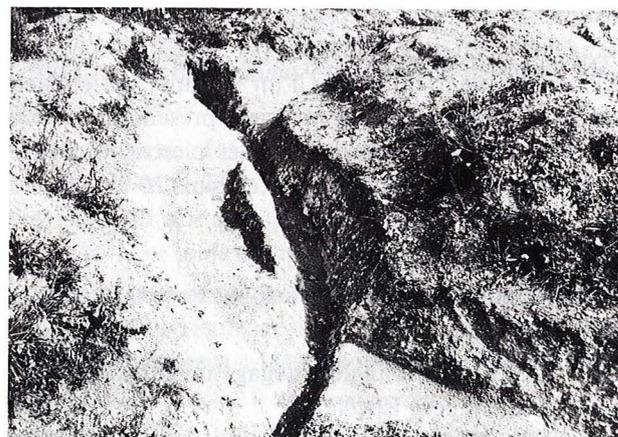


Fig. 13. — La Jalette (Avy) : croisement des fossés circulaires sécants visibles sur la photo ci-dessus (en haut et à gauche). Cliché Studio 38.

l'aérodrome étudiée plus loin.

#### 4. Les Cormiers (Avy)

Découvert lui aussi par avion à 1 km du précédent, il s'étend à 100 m de la voie romaine Pons Guimps, comme celui d'Avy Jalette, et comprend 5 fossés circulaires, dont deux ont un diamètre de l'ordre de 40 à 50 m (les plus grands connus dans la région). Trois d'entre eux, dont l'un des deux grands, possèdent une fosse (deux centrales, une excentrée).

Un sondage a été effectué sur la fosse centrale d'un cercle de 26 m de diamètre. Cette fosse circulaire (diamètre 2,6 m profondeur, 0,6 m) contenait les vestiges de deux squelettes couchés sur le côté gauche, un adulte et un enfant d'une douzaine d'années, sans aucun mobilier.

Une coupe dans le fossé circulaire, en auge à fond plat (1,6 m de large au niveau de la banche, 0,70 m au fond, 0,90 m de profondeur) a livré une « lentille » contenant des valves d'huîtres plates, des morceaux de calcaire brûlé, des clous en fer, une fibule en bronze à ressort unilatéral et arc peu cintré, des tessons d'amphores, des tessons de sigillée, dont un Drag. 27 et une estampille, IVLLI, des tessons de céramique à paroi fine (décor à la barbotine et décor sablé), des fragments de cruche, et des tessons de poterie commune.

En admettant la contemporanéité de la lentille et de la tombe, il s'agit donc ici d'une inhumation du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, sépulture de transition entre deux civilisations, où les fossés circulaires montrent la pérennité des coutumes funéraires gauloises.

#### 5. Les Sallauds (Pons)

Ce site, à 1,5 km de Pons, ne semble avoir aucun rapport avec les précédents, mais son utilisation reste inexpliquée (on ne peut cependant s'empêcher d'évoquer une industrie en liaison avec le cuir ou les tissus).

La vue aérienne montre un vaste ensemble rectangulaire, avec de longs fossés rectilignes dépassant l'hectomètre dans leur partie visible, et aboutissant à une extrémité à des fossés circulaires, avec également de larges taches sombres, plus ou moins régulières, ainsi que de petits points sombres vaguement circulaires (fig. 14).

Sur le sondage effectué, le fossé linéaire, en U irrégulier,

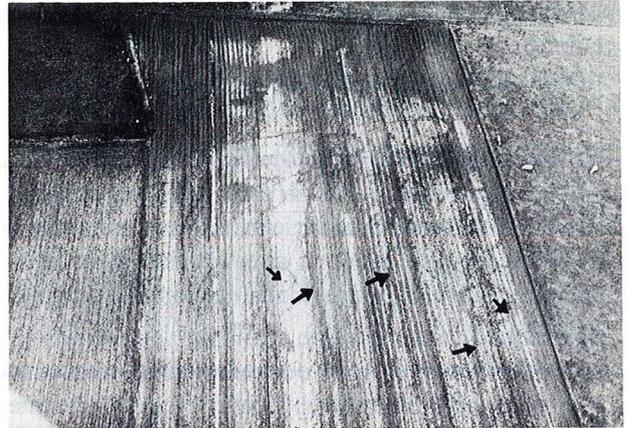


Fig. 14. — Les Sallauds - L'Aubarderie (Pons) : ensemble de fossés circulaires et linéaires. Cliché J. Dassié.

n'était creusé que de 30 cm dans la banche (donc 60 cm y compris la terre arable) et avait 80 cm de large. Une pente éventuelle était difficilement discernable.

Un cercle sondé, de 12 m de diamètre, présentait un fossé en trapèze isocèle, de 1,30 m de large au niveau de la banche et de 80 cm au fond.

Il s'y déversait un fossé linéaire et une rigole de 55 cm de large et 45 cm de profondeur (dont 25 cm dans la banche), (cercle sécant).

Un « petit point sombre », à l'intérieur d'un des cercles, mais excentré, est également sondé, et le cercle est coupé. Ce dernier mesure 6,50 m de diamètre, et le fossé, en trapèze isocèle, a 40 cm et 20 cm de bases et 30 cm de profondeur dans la roche, donc 70 cm au total. Le point sombre se révèle être une fosse circulaire, creusée dans le roc, de 1 m d'ouverture, à fond plat et parois arrondies (plus grand diamètre : 1,10 m), et de 65 cm de profondeur (banche). A mi-hauteur existent deux trous à 90°. L'un s'enfonce horizontalement et est sondé sur 60 cm sans en trouver le fond. L'autre, en pente vers la « cuve », est une canalisation d'abord souterraine, puis à l'air libre (rigole de 20 cm de large) qui rejoint le fossé circulaire (à 1,75 m du bord de la cuve), et le traverse en direction d'un fossé linéaire qu'elle rejoint probablement (non vérifié).

Le mobilier est très pauvre : un goulot très court avec deux départs d'anses, d'aspect médiéval.

La datation, difficile, un réemploi étant toujours

possible, semble cependant postérieure à l'époque gauloise.

### 6. La Pierrière (commune de Saint-Léger)

Il nous a paru intéressant de signaler également un sondage effectué à la Pierrière, sur un site découvert lui aussi par observation aérienne, n'ayant, comme le précédent, rien de commun avec les sites à caractère funéraire, puisqu'il s'agit probablement d'un « camp retranché » (?).

Le site, situé à 3 km à l'ouest de Pons, présente un fossé peu apparent sur les clichés, rappelant vaguement un demi-hexagone dont chacun des trois côtés mesure au moins un hectomètre.

Un sondage a été effectué sur une section du fossé, qui mesure 6 m de large et 2 m de profondeur, taillé en forme de U à fond aplati (côté extérieur abrupt, côté intérieur à forte pente).

Il existait un rempart intérieur de gros blocs calcaires (effondré dans le fossé).

Le mobilier céramique est varié et présente, au-dessus de l'éboulement du rempart, de nombreux tessons tournés (Tène finale ou début gallo-romain) et, au-dessous du rempart, des tessons non tournés à pâte grossière, ce qui peut évoquer deux occupations, la première datant du Premier Age du Fer.

### 7. Une nécropole sur l'aérodrome de Pons

Paradoxalement, cette découverte n'est pas due à l'observation aérienne mais aux travaux d'allongement de la piste au cours de l'été 1984.

Ce secteur est compris entre l'ensemble de la Croix-Marron - Font-Barbot et les sites de Jalette — dont il dépend — et des Cormiers d'Avy, à 3 km de Pons, dans une zone où abondent les fossés circulaires. Plusieurs de ceux-ci furent effectivement détruits lors des travaux de nivellement de la nouvelle piste.

On observa également un fossé rectiligne qui traversait tout le chantier sur plus de 100 m (direction sud-ouest - nord-est), à la surface duquel furent ramassés, lors du décapage, quelques tessons non caractéristiques semblant appartenir à des amphores. Ce fossé, à section en trapèze isocèle de 90 cm et 45 cm de bases et de 60 cm de profondeur (dont 45 dans la banche calcaire), était caractérisé par une taille très régulière

et un fond particulièrement bien aplani. Une pente éventuelle n'était pas décelable. Comblé de terre noirâtre semblable à la terre arable de surface, et contenant quelques tessons de poterie grossière non tournée, son interprétation et sa destination restent énigmatiques (rappelons cependant qu'une rigole traversait de part en part le fond de la tombe de Font-Barbot).

Mais le décapage de la future piste laissa aussi subsister provisoirement une série de taches noires que nous avons assimilées, de par leur irrégularité, à des anomalies du niveau de la banche calcaire. Or, une coupe effectuée par les engins montra qu'il s'agissait d'excavations artificielles contenant de la céramique antique. Quelques-unes d'entre elles seulement purent être rapidement étudiées avant leur destruction.

Il s'agissait de fosses irrégulières, de trois à cinq mètres de diamètre, peu profondes — moins de 50 cm dans la banche calcaire —, et dont le fond était creusé de plusieurs cuvettes (4 ou 5) séparées par des ressauts calcaires ou des paliers. Sur le fond de ces cuvettes étaient déposés des tessons appartenant souvent au même vase. D'autres dépôts se rencontraient aussi en dehors de ces cuvettes, à des niveaux différents et même au bord des fosses. Il faut signaler aussi une petite fosse isolée, régulière, ovale, de moins d'un mètre de grand axe, ne contenant aucun tesson. Il n'a pas été constaté de dépôt de vases entiers ou complets, mais les grands fragments trouvés dans chaque cuvette étaient, dans plusieurs cas, en connexion, et permettaient de reconstituer une partie du récipient auquel ils appartenaient, déposé incomplet dans celle-ci.

Le mobilier, composé de céramique non tournée, était cependant varié :

— la majorité des tessons semblait appartenir à des urnes ovoïdes à fond plat, à bord aminci ou aplati, à pâte plus ou moins épaisse à dégraissant caillouteux, de cuisson (oxydation) irrégulière ;

— il faut signaler également une grosse anse percée, demi-ronde, un fragment de céramique noire cannelée présentant à l'intérieur un décor en chevrons, et quelques tessons de céramique à peinture rouge.

L'interprétation doit rester très prudente.

Des fosses présentant des similitudes avec celles-ci ont déjà été assimilées à des vestiges d'habitat.

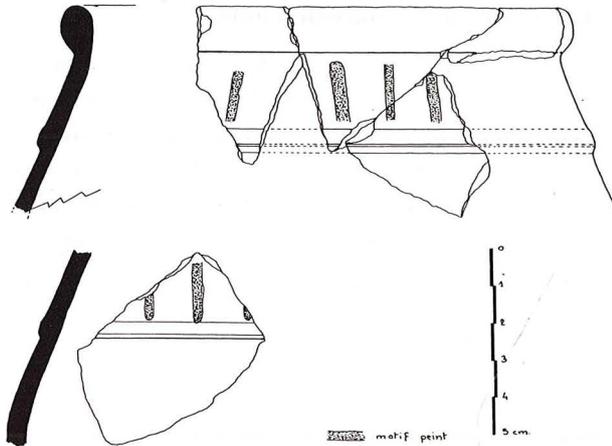


Fig. 15. — Céramique peinte provenant de la fosse cylindrique découverte sur l'aérodrome.

Peut-être peut-on évoquer aussi des sépultures multiples à incinération, avec bris rituel des urnes et dépôt également rituel.

L'irrégularité intentionnelle du sol et les dépôts d'urnes brisées, qui ne sont pas le fait du hasard, nous incitent à préférer cette seconde hypothèse.

Quant à la datation, elle ne manque pas de soulever de sérieux problèmes.

En effet, s'il est parfois difficile de dater avec précision des tessons de céramique commune non tournée conservant souvent des similitudes de pâtes et de formes, la céramique à peinture rouge semble assez caractéristique d'une période s'étendant du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècles av. J.-C., alors que la céramique cannelée est caractéristique du Bronze Final II, vers 1200 av. J.-C. Leur « cohabitation » paraît donc pour le moins surprenante ! Plusieurs hypothèses sont alors plausibles.

La céramique cannelée voisinant dans la même fosse avec la céramique à peinture rouge, il paraît difficile d'évoquer deux types semblables de fosses avec des datations différentes et pérennité des coutumes, allant du Bronze Final au début de la Tène.

On peut aussi évoquer une introduction accidentelle (dans des remblais) ou un enfoncement naturel des fragments à peinture rouge (difficile de par la taille et la position sur le fond de certains), et l'ensemble des fosses pourrait alors appartenir au Bronze Final.

Et pourquoi, dans ce cas, ne pas inverser l'hypothèse : introduction accidentelle — voire même volon-

taire et intentionnelle — d'un tesson de céramique cannelée dans des fosses plus récentes (l'enfoncement naturel de ce fragment relativement important paraît exclu).

Il semble plus difficile d'envisager un réemploi, ou une nouvelle occupation du site à des époques différentes, ou, à fortiori, une fabrication de céramique cannelée au tout début de la Tène, même si le décor interne semble inconnu au Bronze Final.

Il convient de mentionner à part une fosse découverte dans le même secteur mais très différente du groupe précédent, dont elle n'est séparée que par une vingtaine de mètres.

Il s'agit d'une excavation cylindrique, de 1,70 m de diamètre et 1 m de profondeur, creusée dans la banche calcaire.

Elle est divisée horizontalement en deux par un « dallage » d'une douzaine de pierres plates (non brûlées).

La terre noire de comblement contient un grand nombre de tessons variés, appartenant à de nombreux vases, céramique grossière ou plus soignée, avec décor de cupules, onglations en cercle sous le bord, digitations obliques sur celui-ci, et céramique à peinture rouge, avec cordon en relief et minces bandes verticales plus foncées entre le cordon et le bord.

Sous le dallage se trouvent des morceaux plus importants d'urnes, de fonds particulièrement, avec base en « pot de fleurs » et intérieur parfois très délité (ustion ?).

Signalons aussi quelques débris d'os (non brûlés), des pierres calcinées, du charbon de bois, une rondelle irrégulière de fer, un fragment de galet poli par l'usage (lissoir), deux amas quartzeux appelés localement « morilles », une partie de meule dormante en grès rouge, deux coquilles d'escargots à spirales noires (hélix némoralis ?), une dent de mouton.

La céramique peinte en rouge, avec motifs noirs, semble situer la datation dans une fourchette située entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. (fig. 15).

L'interprétation est énigmatique mais évoque cependant une fosse à incinérations multiples sous les dalles, avec dépôt rituel de gros fragments d'urnes cinéraires (bris rituel), accompagné d'offrandes alimentaires (dont il reste les os) et d'offrandes diverses.

Il n'a pu être établi de rapports entre les fossés circulaires du site, non étudiés, le fossé rectiligne qui le traverse, et l'ensemble de ces fosses.

Dans le contexte actuel de nos connaissances, ces sites seraient donc antérieurs à l'oppidum de Pons lui-même.

## V. — AUTRES DÉCOUVERTES DE L'ÉPOQUE CELTIQUE AUX ALENTOURS DE PONS

### 1. La tombe à char de Tesson

Il s'agit d'une sépulture à incinération, découverte fortuitement au siècle dernier à Tesson, à une dizaine de kilomètres de Pons, sur laquelle les renseignements sont imprécis.

L'excavation aurait mesuré 3,33 m × 1,55 m × 1,65 m de profondeur et contenait :

- une quinzaine d'amphores (dont une bouchée) ;
- une épée à poignée anthropoïde (musée des Antiquités nationales) ;
- de nombreux débris de ce qui a été considéré comme de la ferraille à l'époque, et dispersé : armes et éléments de char (seul un de ces derniers subsiste).

La datation se situe au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. <sup>1</sup>

1. Voir dans ce volume l'article de A. DUVAL, J. GOMEZ, C. PERRICHET-THOMAS. - 2. Voir dans ce volume l'article de J. GAILLARD, A. DUVAL, J. GOMEZ.

### BIBLIOGRAPHIE :

- Aspects des Ages du Fer en Centre-Ouest. Livret-guide de l'exposition au Musée municipal d'Angoulême, 1984, édité sous la direction de J. GOMEZ DE SOTO.
- R. BOUDET, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), 1984.
- J. DASSIE, *Manuel d'archéologie aérienne*, Technip, Paris, 1978.
- C. GABET, Le site gaulois de Pons, *Celticum XV. Actes du V<sup>e</sup> Colloque international d'Études gauloises, celtiques et protoceltiques*. Supplément à Ogam, tradition celtique, n° 106, 1966, p. 47 à 52.
- J. GAILLARD, *Les enclos funéraires protohistoriques de Saintonge méridionale*. Mémoire de maîtrise, Poitiers, 1976.
- J. GOMEZ, *Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente*. Pierre Fanlac, Périgueux, 1980.
- JULIEN-LAFERRIÈRE, L'art en Saintonge et en Aunis, *Pons et ses monuments*, t. I, n° 7, Toulouse, Hébraïl et Delpuech, 1880.
- L. LASSARADE, Le site gaulois de la Jalette à Avy, *Archéologie pontoise*, n° 19, 1972, n° 21, 1973.
- L. LASSARADE, Le site gaulois de Pons, *Archéologie pontoise*, n° 9, 1970.
- L. LASSARADE, Un dépotoir gaulois, *Archéologie pontoise*, n° 14, 1971.
- L. LASSARADE, Archéologie historique dans la région de Pons, *Recueil de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, tome XXV, 1973-1974, p. 65 à 71.
- L. LASSARADE, Sondages de la Font-Barbot à Pons, *Archéologie pontoise*, n° 22 et 24, 1973.
- L. LASSARADE, Un ensemble curieux aux Sallauds de Pons, *Archéologie pontoise*, n° 23, 1973.
- L. LASSARADE, Sondages sur un site protohistorique aux Blanquettes de Pons, *Archéologie pontoise*, n° 33, 1976.
- L. LASSARADE, L'oppidum de Pons, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, tome IV, 1978, p. 15 à 31.
- L. LASSARADE, Un camp retranché protohistorique à Saint-Léger, *Archéologie pontoise*, n° 55, 1981.
- L. LASSARADE, Un sauvetage sur un site protohistorique à Avy (Les Cormiers), *Archéologie pontoise*, n° 57, 1982.
- L. LASSARADE, Une nécropole de 23 siècles sur l'aérodrome de Pons, *Archéologie pontoise*, n° 69, 1985.
- F. LATREUILLE, L. LASSARADE, Des amphores antiques à Pons, *Archéologie pontoise*, n° 7, 1969.
- L. MAURIN, *Saintes Antique, des origines au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Société d'archéologie et d'histoire de Charente-Maritime, Saintes, 1978.
- J.-P. MOHEN, *L'Age du Fer en Aquitaine*. Mémoires de la société préhistorique française, t. XIV, 1980.
- J. PIVETEAU, Les origines de Pons, *Archéologie pontoise*, n° 15, 1971.
- C. PERRICHET-THOMAS, Les amphores du dépôt Magnard, *Archéologie pontoise*, n° 65, 1984.
- M. ROUVREAU, Nouvelle récolte de céramique gauloise, avenue des Trois-Ormeaux, *Archéologie pontoise*, n° 14, 1971.

## 2. L'épée de Saint-André-de-Lidon

Trouvée fortuitement à Saint-André-de-Lidon, à une quinzaine de kilomètres de Pons, cette épée courte (43 cm) à lame de fer à arête portant une barrette verticale d'or incrustée, avec poignée anthropoïde coulée directement sur la soie, date de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère <sup>2</sup>.

## VIII. — CONCLUSION

Pour conclure cette présentation de Pons à l'époque préromaine, on peut donc affirmer qu'il existe sur le plateau un oppidum du type éperon barré, et que de nombreux sites gaulois, funéraires et divers, jalonnent les environs de la cité.

Cet oppidum, d'après l'importance des systèmes défensifs et l'étendue de la zone habitée d'une part, d'après la grande quantité d'amphores républicaines qui apportaient le vin d'Italie aux riches Gaulois de Pons, d'autre part, devait avoir une grande importance et une prospérité florissante au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, et était probablement le centre économique et politique de la Saintonge avant l'invasion romaine.